Société Française des Études Japonaises
% UFR LCAO
case 7009
Université Paris Cité
5 rue Thomas Mann
75205 Paris cedex 13 France
site web : www.sfej.asso.fr
contact mail : secretariat@sfej.asso.fr
liste de diffusion : sfej@googlegroups.com
twitter : @SFEJ_officiel

Association loi 1901

Convocation à l'Assemblée Générale de la SFEJ

qui se tiendra
le vendredi 15 décembre 2023,
de 17h45 à 19h,
à l'Institut national des langues et civilisations orientales
Auditorium
65 Rue des Grands Moulins,
75013 Paris

***

À l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Rapport financier par le Trésorier
- Rapport moral par le Président
- Remise du Prix de thèse Okamatsu Yoshihisa 2023
- Questions diverses
- Élections des membres du Conseil. 8 sièges sont à pourvoir : ceux de Yannick Bardy, Alice Berthon, Pauline Cherrier, Thomas Garcin, Delphine Mulard, Guillaume Muller, Kenjirô Muramatsu, Mayumi Shimosakai. Parmi eux, Yannick Bardy, Pauline Cherrier, Thomas Garcin et Mayumi Shimosakai ne souhaitent pas se présenter pour un nouveau mandat.
  - **Les membres de la SFEJ** désireux de poser leur candidature au Conseil doivent écrire (document joint) au secrétariat (voir adresse mail dans l'entête) **avant le 8 décembre 2023**. Ils joindront également dans un autre fichier une courte profession de foi. Le mandat est d'une durée de 3 ans (janvier 2024-décembre 2026).

L'Assemblée Générale sera suivie d'un cocktail

Pour voter

L'élection aura lieu en ligne avec l'outil numérique Balotilo. Vous recevrez le jour de l'ouverture du vote un lien personnel pour voter. Le vote sera ouvert du lundi 11 décembre 8h00 au vendredi 15 décembre 17h30.

RAPPEL : **Seuls les membres à jour de leur cotisation 2023 pourront voter.** En raison du vote en ligne, nous vous serions reconnaissant de mettre à jour votre cotisation **d'ici le vendredi 8 décembre au plus tard**. Pour faciliter la prise en compte de vos cotisations, veuillez autant que possible préférer le **paiement en ligne** (voir : http://sfej.asso.fr/?p=64)[1].

Vous trouverez dans ce mail la liste des membres à jour pour 2023 (fichier Excel). Si vous voyez apparaître 2023 (ou 2024, 2025, etc.) en face de votre nom, cela signifie que vous êtes à jour et pourrez voter. Celles et ceux dont le nom indique une autre date (2022, 2021, 2020, etc.) doivent se mettre à jour du nombre d'années manquantes (2022 : 1 an, 2021 : 2 ans, 2020 : 3 ans, etc.).

La cotisation annuelle pour 2023 est de 40 € pour les membres ordinaires, de 25 € pour les étudiants, post-docs, enseignants dont le poste est temporaire, retraités, chômeurs et de 110 € pour les institutions.
Pour le paiement en ligne, **si vous avez plusieurs années de rattrapage**, après avoir indiqué le nombre d'années à payer sur la première page, vous devrez remplir autant de fois que nécessaire le fichier d'inscription.

Nous vous attendons nombreux à l'Assemblée Générale et au colloque de l'association.

Cordialement,
Guillaume Muller
Secrétaire général

[1] Pour les envois postaux et les virements bancaires, veuillez faire attention au temps de distribution de votre courrier ou de prise en compte du paiement et avertir le secrétariat (secretariat@sfej.asso.fr) pour que nous en tenions compte.